

Programme VASCURISQ en équipe

Le programme équipe est réalisé de manière continue, intégré à la routine au quotidien et répond à une logique d'ancrage dans l'établissement. Il permet d'objectiver (de « valoriser ») toutes les démarches Qualité-Sécurité que les équipes font déjà au quotidien.

Ce programme contribue au maintien des compétences et au développement d'une « culture sécurité » au sein des équipes, c'est-à-dire visant à favoriser par tous moyens, les modes de pensée, de travail et d'interaction en vue d'améliorer continuellement la qualité des soins et la sécurité des patients, et la qualité de vie au travail.

Le programme d'accréditation en équipe comporte **5 exigences**, à valider annuellement.

- ➔ **La réalisation d'au moins 2 actions d'amélioration** du travail en équipe dont la réunion sur la communication non violente.
- ➔ **La réalisation d'au moins 2 actions d'amélioration** des pratiques professionnelles.
- ➔ **La réalisation d'au moins 1 EIAS** par membre de l'équipe, **avec la possibilité de se limiter à 6 EIAS par équipe**. Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.).
- ➔ **La réalisation de 2 actions** d'amélioration de la santé du professionnel.
- ➔ **La réalisation d'au moins 1 action** d'amélioration de la relation avec le patient.

Les actions éligibles à ce programme d'accréditation en équipe sont détaillées de manière non exhaustive dans le Tableau 1. Le bilan d'équipe pourra être validé uniquement en **monodisciplinaire**.

Tableau 1 - Programme d'accréditation en équipe

Dimension d'amélioration	Action	Ce que mon équipe doit faire	Dans le SIAM actuel
<i>Travail en Equipe</i>	Réalisation de 2 actions d'amélioration du travail en équipe (incluant la réunion sur la communication non violente sur 2024 ou 2025)		
	Participation à la revue de morbi-mortalité (RMM) (obligatoire pour les nouveaux médecins engagés)	Je prépare une attestation de présence lors de chaque RMM avec la liste des participants et le relevé de décisions	Activité
	Participation à la réunion de formation sur la communication non violente lors du congrès SCVE de 2024 ou celui de 2025	Emargement en sortie de salle, réunion organisée en marge du Congrès annuel de la SCVE, à réaliser sur deux ans.	Activité
	Évaluation des prises en charge des patients dans le cadre de la continuité des soins au sein de l'équipe	Description de l'organisation actuelle de la continuité des soins dans l'équipe. Transmission d'éventuels documents attestant la communication aux autres professionnels de santé et aux patients sur le sujet	Activité
Staff de service	Déclaratif : Action mise en place ? Sous quelles modalités ?		

		Actions d'amélioration prévues ?	
<i>Pratiques Professionnelles</i>	Réalisation d'au moins 2 actions d'amélioration des pratiques professionnelles		
	Dans le cadre de l'amélioration des pratiques professionnelles, assister à un congrès (SCVE ou autre), une session DPC ou une formation du Collège de chirurgie vasculaire et endovasculaire (CFCVE) ou au moins 2 Webinars de la SCVE	Apporter la preuve par la transmission d'un certificat de présence	Activité
	Mettre en pratique une recommandation de société savante ou d'un organisme professionnel	Mise en place d'un protocole validé en équipe Ou/et Réalisation d'une formation ou d'une actualisation des connaissances au sein de l'équipe	Reco
	Participation au registre Datavasc (facultatif)	Traçabilité informatique	Activité facultative
<i>Sécurité des patients</i>	Réalisation d'au moins 1 EIAS par membre de l'équipe avec la possibilité de se limiter à 6 EIAS par équipe.		
	Réalisation d'au moins 1 EIAS par membre de l'équipe avec la possibilité de se limiter à 6 EIAS par équipe. Déclaration d'un EIAS ciblé* ou non.	Déclaration sur le SIAM. Je mets à la fin de ma déclaration le relevé de décision de la RMM s'il y en a eu une.	
	Evaluation de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire » (obligatoire pour les nouveaux médecins engagés)	Certificat du responsable de la commission du bloc ou autre	Activité facultative
	Facultatif : Adaptation et évaluation de check-list en vraie vie (ambulatoire, chirurgie veineuse et endovasculaire)	Adaptation de la check-list HAS en équipe Evaluation de la check-list	

<i>Santé du professionnel</i>	Réalisation d'au moins 2 actions		
	Recommandation sur l'optimisation de l'usage des rayons X et de la radioprotection au bloc opératoire	Mise en place sur la base du déclaratif	Reco
	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" 1 par an	Questionnaire anonyme à compléter sur le Siam	Enquête
	Validation du diplôme de radioprotection (obligatoire pour les nouveaux médecins engagés)	Diplôme	Formation
<i>Relation avec le patient</i>	Réalisation d'au moins 1 action par médecin		
	Amélioration de la relation avec le patient	Déclaratif par le référent ou médecin	Activité

Situations à risque identifiées

Les EIAS peuvent être déclarés sur une situation à risques ciblée ou sur un autre sujet non ciblé.

Tableau 2 : Liste des situations à risque

Situation à risque	Questionnaire d'analyse approfondie
Conflit entre professionnels de santé, survenu lors de la prise en charge d'un patient au bloc opératoire.	non
Appels pour complications ou effets secondaires non prévus après chirurgie ambulatoire (avec ou sans hospitalisation).	non